

Les Conscrits de Prémanon



en 1901

Cette photo, postée sur le site G2HJ par P-M Grenier Boley le 10 septembre 2022, présente les conscrits de l'année 1901 à Prémanon. Son grand-père, Louis Grenier-Boley, pose au milieu de cette photo.

Ces conscrits sont nés en 1881, l'année de la naissance de mes grands-parents Joseph Léon Bonnefoy-Claudet et Marie-Hortense Thérèse Chavin. Comme eux, ils ont eu 20 ans en 1901.

Cela m'a émue et, bien qu'ils ne soient pas de ma famille, j'ai eu envie de connaître et de retracer une partie de l'histoire de ces conscrits.

Michèle Péault



Hameaux	Maisons	Familles	Personnes
Joux-Dessus	10	13	53
Les Lappes (Moulin, Jardin, St. Jacques, St. Pierre, St. Christophe)	19	28	99
Trif-de-la-Chaille	4	4	14
Montier	7	7	38
La Cuisse	6	9	34
Le Coulet	6	10	39
Les Croties	2	2	11
Les Rivières	17	21	120
Les Arcels	22	33	132
Le Tabagnon	1	2	10

En cette année 1901, le recensement du village de Prémanon a lieu le 24 mars. La commune compte 692 habitants et 142 maisons abritant 176 familles. Le bourg regroupe 405 personnes et les hameaux 287. Parmi la population, on note trois Italiens et quatorze Suisses.

Ulysse Michaux en est le maire. Le curé se nomme Félicien Vuillermet. Il y a deux instituteurs, un receveur ruraliste (contributions indirectes), une receveuse des postes assistée de deux facteurs ruraux, deux cantonniers, et treize douaniers dont deux associés.

A partir du registre de l'état civil de Prémanon où sont consignées les naissances en 1881, j'ai trouvé dix actes concernant des garçons.

Parmi eux, Aimé Elisée MINOT, né le 7 février, est décédé le 14 août de cette même année.

Joseph Émile Alexandre Vuillermoz-Montillier est né chez sa grand-mère maternelle mais ses parents, Pierre Louis et de Anette Eugénie VUILLET, habitent la commune des Bouchoux.

Partons ensemble à la découvert de ces huit conscrits né à Prémanon en 1881 et essayons de les identifier afin de les sortir de l'anonymat.

Leurs naissances sont consignés sur le registre de l'État Civil par le maire Germain Michaud et leur parcours militaire sur le site des Archicves départementales du Jura.

Cable alphabétique Des Prémanes de 1881

<i>12^o d'ordre</i>	<i>12^o rangée</i>	<i>Noms & Prénoms des enfants nés</i>	<i>Dates des naissances</i>
1	11	Benoît-Lanin Marie Josephine	14 juillet 1881.
2	14	Benoît Marie Julie Bernadette	20 octobre "
3	4	X Combes. Felix Henri	26 février "
4	15	Grenier Agathe Marie Bernadette	28 octobre "
5	7	X Grenier Boley Louis Louis Théophile	8 avril "
6	2	Guillaumont Marie Julie Agathe	18 janvier "
7	1	X Jean-Prost Léon Eugène	11 janvier "
8	12	X Lacroix Clément Félix	24 juillet "
9	6	Lugard Marie Bernadette Thérèse	8 avril "
10	13	X Martin Jules Léon	3 septembre "
11	3	Mignot Aimé Thérèse	14 février "
12	16	Morel Julie Octavie	2 décembre "
13	9	X Morel Paul Maurice	14 juin "
14	17	X Prost-Dame Clovis Thérèse	14 décembre "
15	8	X Reymond Jules Félicien	12 mars "
16	8	Veuillet Marie Julie (Cremasimptun)	23 septembre 1881
17	10	Vuillermoz Martine Louise Alcega	14 juin 1881

Les huit conscrits arborent une cocarde et un plumet : ce sont Jules Henri Combes, Louis Honoré Théophile Grenier-Boley, Léon Eugène Jean-Prost, Clément Félix Lacroix, Jules Léon Martin, Paul Maurice Morel, Clovis Elisé Prost-Dame et Jules Félicien Reymond.

Comme c'est souvent l'usage, ils sont accompagnés de deux musiciens, l'un tenant une trompette et l'autre jouant du tambour.

La conscription était un rite de passage important puisqu'elle marquait une transition entre la jeunesse et l'âge adulte. La convocation à Morez, la sous-préfecture, a été vraisemblablement pour certains, la première occasion de sortir de Prémanon ou du moins des localités qui leur étaient familières. Après la vérification de leur identité, une fiche est établie pour chacun : elle mentionne sa profession, ses caractéristiques physiques et son degré d'instruction, noté de 1 à 5. Ensuite, s'effectue le « tirage au sort ». Depuis 1889, la durée du service est fixée pour tous à trois ans et les numéros figurant sur les registres matricules servent à déterminer l'arme d'affectation.

1 - COMBES Jules Henri

Il naît le 26 février 1881 à 8 heures du matin aux Rivières de Prémanon.

Son père, Jean-Cyrille, a 26 ans et il est lunetier.

Sa mère, Marie Delphine JEUNET a 23 ans. (acte n° 4 – vues 80D-81G sur 387)

Parcours militaire

N° matricule : 1480

Nom : Combes Prénoms : Jules Henri Surnom :		Nom de matricule du recrutement : 1480 Classe de mobilisation :
ÉTAT CIVIL Né le 26 février 1881 à Prémanon, canton d. e. Morez, département d. u. Jura, résidant à Morez, canton d'udit, département d. u. Jura, profession d. e. Lunetier, fils de Jean Cyrille en d. Jeune Marie Delphine domiciliés à Morez, canton d'audit, département d. u. Jura N° 42 de tirage dans le canton d. Morez		SIGNALEMENT Cheveux et, couleur bruns yeux verts, front large nez moyen, bouche moyenne menton robuste, visage ovale Taille 1 m. 57 cm. Taille en bras 1 m. cm. MARQUES PARTICULIÈRES : Degré d'instruction : 3

Lorsqu'il est appelé à l'âge de 20 ans pour faire son service militaire, il tire le n° 42. Il exerce la profession de lunetier. C'est un jeune homme aux cheveux châtons et aux yeux pers. Il a le front large et le visage ovale. Il mesure 1,57 mètre. Son degré d'instruction général est noté « 3 » : cela signifie qu'il sait lire, écrire et compter.

Cependant, il est ajourné en 1902 puis en 1903 pour « faiblesse ». Son état de santé s'étant amélioré, il est jugé « bon pour le service » et incorporé le 14 novembre 1904 comme soldat de seconde classe dans le 44^{ème} Régiment d'Infanterie.

Il décède le 23 janvier 1905 après trois mois de convalescence à l'hôpital de Morez. Il résidait dans cette ville où il exerçait la profession de lunetier. (Acte 11 - Vue 78 sur 372)

N° 11

Combes
Jules Henri

Le 23 janvier 1905

L'an mil neuf cent cinq le vingt-trois janvier à l'heure du soir par devant nous Guingard Francis Maire et officier de l'état civil de la ville de Morez du canton (Jura) sont comparus : Jeune Auguste de soixante quatre ans sans profession et Jeanne de soixante ans sans profession de mairies tous deux à Morez non présents du défunt lesquels nous ont dit la naissance de leur à savoir Combes Jules Henri âgé de vingt ans lunetier domicilié à Morez né à Prémanon, fils de Combes Jean Cyrille âgé de cinquante ans, Jeune Marie Delphine âgée de quarante six ans capotiers domiciliés à Morez et décédé à l'hôpital de notre ville ainsi que nous nous sommes assurés et les déclarants ont signé avec nous la présente acte après lecture.

2 - GRENIER-BOLEY Louis Honoré Théophile



Eugène Grenier-Boley et Marie Prudence Robez-Masson, arrière-grands-parents de Pierre-Marie Grenier-Boley. Reçu de lui le 10 septembre 2022.

Il est né le 8 avril 1881 à 11 heures du soir à Prémanon au domicile de ses parents François Eugène et Marie Prudence ROBBEZ-MASSON. Son père exerce la profession de lunetier. Il est âgé de 27 ans et sa mère de 25 ans.

Parcours militaire

N° Matricule 1511 (vue 29 sur 510)

SIGNALEMENT.	
Cheveux : <i>châtains</i>	Renseignements physiologiques complémentaires :
Yeux : <i>gris</i>	
Front... : <i>Profil : Verticale</i>	
<i>Hauter... : 1 mètre 66 centimètres.</i>	
<i>Largeur : 1 m. cont.</i>	
<i>Nez... : Rectiligne</i>	
<i>Visage : ovale</i>	
Degré d'instruction générale : <i>3</i>	

En 1901, l'année de ses 20 ans, il tire, à Morez, le n° 77 . Il est déclaré bon pour le service militaire. Il mesure 1,66 mètre. Il a les cheveux châtons et les yeux gris. Son visage est ovale. Son degré d'instruction est noté 3 ce qui signifie qu'il sait lire, écrire et compter.

Il est incorporé à compter du 15 novembre 1902 dans le 42^{ème} RI et le 19 septembre 1904, un certificat de bonne conduite lui est accordé.

Il est nommé caporal le 20 septembre 1903, sergent-fourrier (chargé de l'intendance) le 19 mai 1904 et sergent le 11 mai 1905.

Le 12 octobre 1907, il s'engage pour deux ans puis pour trois ans le 13 août 1909 et de nouveau pour un an le 27 septembre 1912.

Le 11 février 1913, il est promu au grade d'adjudant et il s'engage à nouveau pour un an le 18 octobre 1913.

A partir du 2 août 1914, il est envoyé au front et il combat .

Durant le mois d'août 1914, juste après la mobilisation des différents belligérants , ont lieu les premières phases de combats de la Première Guerre mondiale sur le front ouest. Appelée aussi « Guerre des frontières », elle désigne une série d'affrontements entre les troupes allemandes et franco-britanniques le long des frontières franco-belge et franco-allemande, sur une période allant du 7 au 23 août 1914.

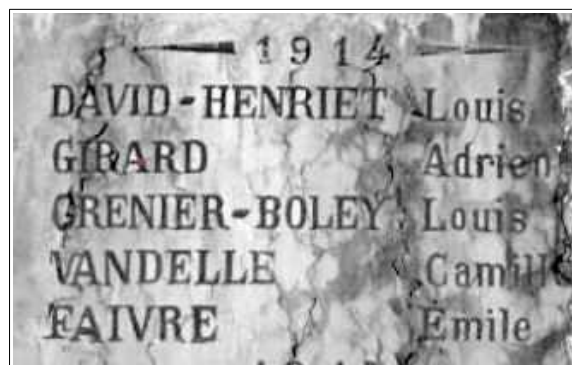
Nommé Sous Lieutenant le 13 Septembre 1914.
Enc. à l'ennemi le 14 Septembre 1914
à Autriches (Aisne) avis de décès de la mairie de Belfort parvenu au Recrutement le 4 novembre 1914.
Campagne c/ l'Allemagne du 2 Août 1914 au 14 Septembre 1914.
A accompli une 1^{re} période d'exercices dans l

Les victoires allemandes, notamment en Belgique, entraînent à partir du 23 août la retraite de l'aile gauche française et de la petite armée britannique jusqu'en Champagne : c'est la Grande Retraite, qui se termine par la bataille de la Marne au début de septembre. En Lorraine, le front se stabilise sur la même période.

Lors de l'offensive de l'Aisne, le jeune Louis Honoré Théophile Grenier-Boley combat sous les ordres du lieutenant-colonel Petit. De



très violents combats s'engagent pendant plus d'une dizaine de jours et se généralisent à tout le secteur. Le 12 septembre, le 42ème Régiment d'Infanterie prend d'assaut le pont et le village de Vic-sur-Aisne. Il poursuit l'ennemi jusqu'à Saint-Christophe et Sacy. Le 14 il occupe Autrèches. C'est dans ce village qu'il décède au lendemain de sa nomination au grade de sous-Lieutenant.



Pour mémoire, les 6 et 7 septembre 1914 des taxis parisiens sont réquisitionnés par l'armée française pour transporter les hommes d'une brigade d'infanterie envoyés en renfort de Paris sur le champ de bataille.

3 - JEAN-PROST Léon Eugène

Il naît le 10 Janvier 1881 à trois heures du soir au domicile de ses parents qui habitent le hameau des Arcets à Prémanon. Son père se prénomme Joseph Olivier Honoré. Il est lunetier. Sa mère est Marie Françoise USELIN. Tous les deux sont âgés de 28 ans. (Acte 1 – vues 79-80 sur 387)
Il décède le 26 juillet 1926 à Prémanon à l'âge de 45 ans.

Parcours militaire

N° Matricule 1521

Lorsqu'à l'âge de 20 ans, il est appelé à servir la nation, il tire le n° 88. Il est cultivateur à Prémanon. C'est un grand jeune homme blond aux yeux bleus. Il mesure 1,75 m.

SIGNALLEMENT.	
Cheveux <i>et</i>	sourcils <i>blonds</i>
yeux <i>bleus</i>	front <i>ordinaire</i>
nez <i>aiguisé</i>	bouche <i>moyenne</i>
menton <i>ronde</i>	visage <i>ovale</i>
Taille : 1 m. <i>75</i> cent. Taille rectifiée : 1 m. _____ cent.	

Par décision du Conseil de révision, il est incorporé à compter du 11 novembre 1902 dans le 42^{ème} Régiment d'infanterie.

Une fois son temps dans l'armée d'active achevé, il devient « réserviste ».

Du 17 décembre 1906 au 5 juillet 1907, il est classé dans la réserve comme préposé des Douanes de Lyon.

Du 25 novembre au 17 décembre 1909 il effectue une première période d'exercices dans le 23^{ème} Régiment d'Infanterie. Il effectue ensuite une seconde période dans le 44^{ème} Régiment d'Infanterie du 17 mai au 2 juin 1910.

Le 1^{er} Octobre 1915, il passe dans l'armée territoriale et est affecté au Le 1^{er} Octobre 1915,

Lors de la mobilisation générale au début de la première guerre mondiale, il est rappelé à l'activité le 12 août 1914. Il a 33 ans.

Campagne		
Contre l'Allemagne	du 12 août	1914
Aux armées	au 22 avril	1916
Intérieur	du 23 avril	1916
	au 3 juillet	1916
Aux armées	du 4 juillet	1916
	au 11 décembre	1916
Intérieur	du 12 décembre	1916
	au 21 novembre	1917

Campagnes contre l'Allemagne

Aux armées du 12 août 1914 au 22 avril 1916.

Du 23 avril au 3 juin 1916, il est hospitalisé pour cause de sciatique.

Il est au front du 4 juillet 1916 au 11 décembre 1916.

Il est blessé et évacué le 10 août 1916. Il fait partie des 17 évacués de ce jour-là. Le journal de bord du Régiment mentionne chaque jour

de nombreux blessés. Léon Eugène Jean-Prost restera à l'hôpital jusqu'au 12 décembre 1916.

Il n'est plus au front du 12 décembre 1916 au 21 novembre 1917.

Mois d'Août. - Effectif de corps 3030
 Indisponibles au corps: 98
 Malades évacués sur les formations sanitaires. 70
 Rougeole: 3 - Oreillons: 2 - Embarras
 gastrique fébrile: 3 - Bronchite suspecte: 2
 Entérite bacillaire: 1 - Cystite bacillaire: 1
 Caliculaire: 1 - Rhumatisme articulaire: 4
 Troubles mentaux: 1 - Sciatique: 2 -
 Bronchite: 2 - Pneumonie: 1 - Pleurite: 1
 Angine: 4 - Embarras gastrique simple: 9 -
 Syphilis: 1 - Entérite: 3 - Appendicite: 1 -
 Epistaxis: 1 - Insuffisance mitrale: 1 -
 Hémorroïdes: 1 - Otite: 2 - Hémorragie: 1 -
 Syphilis secondaire: 1 - Psoriasis généralisé: 1
 Entorse: 3 - Hydarthrose du genou: 1
 Fracture du crâne: 1 - Abscès et plaies
 divers: 15.
 Evacués sur les Depôts d'Eclopés: 1
 Pour le Cabinet Dentaire de Villard Coteaux: 1
 20 blessés de guerre dont 14 évacués
 et 6 traités au corps.
 7 tués -

9 août. Cantonnement de St Remy.
 Indisponibles au corps (3086).
 Evacués:
 Abscès périosté chronique pied
 gauche.
 Abscès sein droit.
 Sciatique par la droite
 Rhumatisme articulaire
 10 août 1917 Cantonnement de St Remy
 Indisponibles au corps: 17
 Evacués: contusion du
 tibia droit en marche.
 une marche de sciatique.

Le 22 novembre 1917, en vertu de
 l'application de l'article 6 de la loi
 du 17 août 1917 concernant les
 établissements, usines et
 exploitations de l'industrie privée
 travaillant pour la défense
 nationale il travaille dans
 l'entreprise Octave Paget.
 Le 30 août 1918 il travaille à
 l'usine Gauthier Rozier à Morez.
 Le 19 mars 1919, il est mis en
 congé illimité.

4 - LACROIX Clément Félix

Né le 24 Juillet 1881 à 8 heures du matin dans le hameau de Montfier de Prémanon. Son père Herman Cyrille est âgé de 34 ans. Sa mère Louise Victorine JEAN-GUILLAUME a 32 ans. Tous les deux sont cultivateurs. (Acte 12 – vue 87 sur 387)

Marié le 8 juillet 1912 à Prémanon avec LAMY Lucie Annette, la veuve de son frère François Victor.

Parcours militaire

SIGNALLEMENT.			
Cheveux <i>et</i>	, sourcils <i>châtains</i>		
yeux <i>châtains</i>	, front <i>ordinaire</i>		
nez <i>camard</i>	, bouche <i>musquée</i>		
menton <i>ronde</i>	, visage <i>ovale</i>		
Taille : 1 m. <i>72</i> cent. Taille rectifiée : 1 m. ____ cent.			

N° Matricule 1526

Lorsqu'il se présente au bureau de recrutement de Morez, il est menuisier.

C'est un grand jeune homme puisqu'il mesure 1,72 mètre. Il a les cheveux châtons et le visage ovale. Il a un nez plat et écrasé.

Il est affecté au 7^{ème} régiment de génie. Il est incorporé à partir du 1^{er} novembre 1902 comme 1^{er} puis second « sapeur mineur » au 7^{ème} régiment de génie. L'appellation « sapeur-mineur » n'était plus usitée mais perdurait encore sur certains dossiers d'appelés. Il quitte le 18 septembre 1904 avec un certificat de bonne conduite.

Clément Félix Lacroix, par sa fonction de sapeur, sera chargé de l'exécution des tranchées ou bien d'ouvrages souterrains permettant de renverser un édifice.

Il accomplit une première période du 2 au 24 novembre 1909 puis une seconde du 3 au 19 octobre 1911.

Le 1^{er} octobre 1915 il passe dans l'armée territoriale. Lorsque la guerre éclate, il part au front dans l'Aisne. Il est

Le 3 juillet 1915, il est blessé à la tempe droite par un éclat de bombe allemande à Port Fontenoy. Il décède le 7 mai 1916 au fort de Tavanne à Verdun sur Meuse.

7 mai	Destruction par le bombardement de la poudrière, de la cartouchnerie de l'abri des colombophiles - Il ne reste de tout l'approvisionnement en munitions que 82.000 cartouches pour mitrailleuses.
-------	---

<i>Journal du Fort de Tavanne.</i> <i>1916, du avril - 1916, 7 mai</i> C'est ainsi que le 7^e Régiment du Génie devait fournir sur le pied de guerre avec ses réservistes et territoriaux 60 compagnies ou détachements, ou encore bataillons de territoriaux avec un effectif total de : 230 officiers, 12.000 hommes de troupe, 3.000 chevaux, 550 voitures. En réalité il en a fourni près du double, exactement 113, par suite de la création des Compagnies bis, des sections de projecteurs, compagnies de cantonniers, baraquements, etc.	Morts et disparus		Total des morts
	Blessés	Officiers	
	6.773	40	1.464
			1.504

On peut attribuer les dommages aux quelques 30 000 à 40 000 obus reçus par le fort et ses environs entre février et octobre 1916.

Le 7^{ème} régiment de génie a subi d'énormes pertes durant la première guerre mondiale. Clément Félix LACROIX figure parmi les 1504 morts.

LACROIX (Clément-Félix) mle 05341, sa-
peur: sapeur brave et consciencieux. Tué glo-
rieusement à l'ennemi, le 7 mai 1916, au fort
de Tavannes, en organisant défensivement le
secteur. Croix de guerre avec étoile de bronze.

La Croix de guerre avec étoile de bronze lui est attribué à titre posthume (Journal Officiel du 1^{er} Août 1922)

Le fort de Tavannes

C'est un fort de forme polygonal, prévu pour une garnison de 761 hommes et 39 pièces d'artillerie. Il a été construit en maçonnerie de moellons, le tout recouvert de terre. La partie nord de la caserne avait été renforcée par une carapace de béton de 2,5 mètres.

Il a été inhumé dans la nécropole nationale de Belleray. Sa tombe porte le numéro 547.

Il est déclaré mort pour la France par jugement en date du 25 mars 1919. La transcription sur le registre d'état civil de la commune a été effectuée le 15 mai suivant. Par la reconnaissance du statut de « mort pour la France », l'épouse peut prétendre au statut de veuve de guerre puisqu'elle peut justifier de plus de trois ans de mariage. Les enfants sont « pupilles de la nation ».

Son nom figure sur le monument aux morts.



5 - MARTIN Jules Léon

Il naît le 3 septembre 1881 aux Rivières de Prémanon à 8 heures du soir au domicile de ses parents Paul Albert et Élise Odile GRENIER. Ils sont tous les deux âgés de 41 ans et sont cultivateurs.

Il se marie le 19 juin 1911 à Prémanon avec Marie Joséphine Zélie MASSON.

(Acte 13 – vues 85 sur 387)

Parcours militaire

SIGNALEMENT.	
Cheveux <u>et</u>	, sourcils <u>châtains</u>
yeux <u>gris</u>	, front <u>découvert</u>
nez <u>droit</u>	, bouche <u>moyenne</u>
menton <u>ronde</u>	, visage <u>ovale</u>
Taille : 1 m. <u>89</u> cent. Taille rectifiée : 1 m. <u>90</u> cent.	

N° Matricule 1457

En 1901 il est cultivateur.

Il mesure 1,59 m. Il a les sourcils et les cheveux châtains. Ses yeux sont gris. Son visage est ovale et son menton rond. Son degré d'instruction est noté 3 ce qui signifie qu'il sait lire, écrire et compter.

Il tire le numéro 15 au tirage à Morez et il est déclaré bon pour le service. Il est affecté au 42^{ème} Régiment d'Infanterie et incorporé à partir du 15 novembre 1902. Lorsqu'il termine son service militaire, un certificat de bonne conduite lui est accordé.

Durant la première guerre mondiale, il est mobilisé contre l'Allemagne du 12 août 1914 au 24 février 1919.

Le 2 février 1916, il est affecté au 133^{ème} Régiment d'infanterie.

Le 23 juillet de cette même année, il est blessé à Biaches, une ville du département de la Somme. Il est évacué pour une plaie à la main gauche provoqué par des éclats d'obus. Le service de santé mentionne plusieurs officiers blessés parmi eux le capitaine Blanchard (Il est remplacé par le capitaine Dumont) et deux sous-lieutenants Dayet et Bornard. Le bilan est lourd puisqu'il y a parmi les soldats, quatre tués et 56 blessés.

Jules Léon figure parmi ces derniers. Il est transporté avec 17 autres à l'hôpital le lendemain. Il y restera jusqu'au 2 septembre.

Pendant la Première Guerre mondiale, Biaches, en saillant sur la Somme, fut le théâtre d'opérations d'une rare violence. Pendant la bataille de la Somme de 1916, il a été calculé qu'il était tombé sur cette zone plus d'obus au m² que sur le champ de bataille de Verdun.

24 juillet
Situation sans changement. L'artillerie ennemie a été particulièrement active et nous cause des pertes sensibles : Officiers blessés : le capitaine Blanchard, 1^{er} Lieutenant Dayet, 1^{er} Lieutenant Bornard ;
Troupe : 4 tués ; 56 blessés.
Le Capitaine Dumont vient du dépôt divisionnaire pour prendre le commandement de la 6^{ème} Cie.

Il est blessé de nouveau le 20 avril 1917 sur le dos de sa main gauche par des éclats d'obus. Il est hospitalisé jusqu'au 10 juillet.

Rétabli, il est affecté au 365^{ème} régiment d'Infanterie.

Le 18 août 1918 il est intoxiqué au plateau de Fontenay dans le département de l'Aisne. Il est hospitalisé du 18 août au 17 novembre.

Le 27 janvier 1918 il est cité à l'ordre du régiment.

17 Août	Dans la nuit tri d'obus toxiques sur le Ravin de Pernant. Patrouilles de liaison le long de l'Aisne. Reglages de l'artillerie ennemie sur le chemin creux de Pernant par obus toxiques et explosifs. Grande activité de l'aviation. 3 drachens en ascension. Le 365 ^e R.I. reçoit l'ordre par la Note N° 601/3 de la 72 ^e D.I. de détacher un Bataillon (Bat ^{on} Grand 6 ^e) pour relever les éléments du 527 ^e R.I. au N. de l'Aisne. Ce Bat ^{on} passe aux ordres de la 162 ^e D.I. le 18 Août à 5 h. du matin.
18 Août	Le Bat ^{on} Grand- attaque avec 1 section et 1 section de mitrailleuses le saillant Paskievitch pour couvrir le flanc droit de l'attaque de la 162 ^e D.I. qui a pour but de s'emparer du 1 ^{er} système de défense des tranchées allemandes. Cette attaque a lieu à 18 heures. Objectif atteint. Dans la nuit du 18 au 19 Août le 365 ^e R.I. sous les ordres du L ^t Colonel Heurtel passe en entier à la disposition du Général Cdt. la 162 ^e D.I. Les 2 Bat ^{ons} (5 ^e et 4 ^e) passent au N de l'Aisne le 18 Août vers 23 heures.



Le 3 juillet 1928, il est nommé garde frontière dans la réserve.

Il est décoré de la croix de guerre avec étoile de bronze.

Il décède à Prémanon le 15 février 1935 à l'âge de 54 ans



6 - MOREL Paul Maurice

Il est né le 4 juin 1881 à deux heures du matin au domicile de ses parents dans le hameau des Arcets à Prémanon. Prémanon. Son père, Jules Désiré est âgé de 42 ans et sa mère Marie Julie VUILLET de 40 ans. Ils exercent tous les deux la profession de lunetiers.

Paul Maurice est leur sixième enfant.

Il se marie le 16 novembre 1920 ou 28 à Longchaumois avec Marie Louise PONARD.

Le 15 juillet 1926, son livret militaire mentionne qu'il est père de trois enfants.

Parcours militaire

N° Matricule 1506

Lorsqu'il se présente à Morez à l'âge de 20 ans pour effectuer son service militaire, il tire le numéro

SIGNALEMENT.			
Cheveux	<i>et</i>	, sourcils	<i>noirs</i>
yeux	<i>bleus</i>	, front	<i>surdéveloppé</i>
nez	<i>moyen</i>	, bouche	<i>moyenne</i>
menton	<i>ronde</i>	, visage	<i>ovale</i>
Taille : 1 m. <i>66</i> cent. Taille rectifiée : 1 m. _____ cent.			
MARQUES PARTICULIÈRES : <i>Varicelle</i>			

72. C'est un jeune homme brun aux yeux bleus. Il mesure 1,66 mètre et il exerce la profession de lunetier. Son visage présente des cicatrices de variole.

Son degré d'instruction est noté 3 ce qui signifie qu'il sait lire, écrire et compter.

Par décision du conseil de révision il est ajourné en 1902 car il a un frère qui effectue son service militaire.

Il est appelé en 1903 et le 15 novembre de

cette année, il est incorporé, comme soldat de 2^{ème} classe au 23^{ème} Régiment d'infanterie. A l'issue de son temps au service de la nation, le 18 septembre 1904, il lui est accordé un certificat de bonne conduite. Il est mis en disponibilité.

Le 12 août 1914, il est mobilisé comme le sont tous les français en âge de combattre contre l'Allemagne.

La bataille de Crouy, petit village situé à 5 kilomètres au nord de Soissons, s'est déroulée du 8 au 13 janvier 1915. Les Allemands ont mis hors de combat 161 officiers et 12.250 hommes.

12-13 Janvier

Les 1^{er} et 2^{ème} participent aux combats livrés au Nord de Soissons vers la cote 132 (cent de Soissons)

Le 2^{ème} baton occupe St Paul (route de Crouy)

Le 13^{ème} en plus particulièrement éprouvé son Commandant, Biget est frappé mortellement ; Gendreau, de Pressigny, Lotton sont tués ; près de 800 hommes tués blessés ou disparus

Il est au front avec le 44^{ème} régiment d'Infanterie. Il combat dans la région de Reppe, puis à Sebevières, Audignicourt, Vast et Violaine puis Soissons où, le 13 janvier 1915, il est fait prisonnier.

Il est emmené en captivité à Laubàn en Pologne. Il y restera jusqu'au 19 décembre 1918.
Il est rapatrié le 20 décembre et hospitalisé jusqu'au 20 janvier 1919.

Le 1^{er} avril 1922, il passe dans la deuxième réserve.

Du 1^{er} novembre 1924 au 25 juin 1924, il est affecté au 152^{ème} régiment d'Infanterie.

Le 6 mars 1926 il passe au 16^{ème} régiment de tirailleurs tunisiens en exécution de la note des services secrets : il est garde frontière.

Le 27 juillet il est dégagé d'obligations militaires et l'état lui verse une pension de hernie inguinale).

Passé dans la deuxième réserve le 1^{er} Avril 1923
Passé au 16^{ème} Régiment d'Infanterie le 1^{er} novembre 1924 (Note des services secrets n° 1701 du 24 février 1924 du G^{ral} Com^{te} le 4^{ème} C.A.)
Passé au 16^{ème} Rég^t de tirailleurs tunisiens le 6 mars 1926 en exécution de la note des services secrets n° 224/M du 24 février 1926 du général com^{te} le 4^{ème} C.A (garde frontière)

Il est décoré de la « médaille inter alliés », dite « médaille de la victoire ». Cette décoration est due au maréchal Foch, commandant en chef des troupes alliées à la fin de la guerre, qui avait proposé la création d'une médaille commémorative commune à toutes les Nations belligérantes alliées. Elle était décernée aux militaires ayant fait partie d'une unité dans un théâtre d'opérations entre le 5 août 1914 et le 11 novembre 1918 et aux prisonniers de guerre.

Il décède à Longchaumois en 1974 à l'âge de 93 ans. Il repose dans le cimetière communal.



7 - PROST-DAME Clovis Élisée

Il naît le 11 décembre 1881 à 8 heures du soir dans le lieu-dit « la Joux-Dessus » à Prémanon. Son père, Pierre Jules Joseph, âgé de 35 ans, exerce la profession de lunetier. Sa mère, Marie Élise CHAVET-NOIR, âgée de 32 ans, est couturière

Il se marie le 18 octobre 1920 à Longchaumois avec Marie Agathe Églantine JACQUEMIN-GUILLAUME.

Il décède à Prémanon le 28 novembre 1957 à l'âge de 75 ans.
(Acte 17 – vues 86 sur 387)

Parcours militaire

N° Matricule 1509

Cheveux	et	sourcils	noirs
yeux	châtains	front	ordinaire
nez	camard	bouche	moyenne
menton	rond	visage	ovale
Taille : 1 m. 66 cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.			

En 1901 il est fabricant de lunettes et travaille chez son père.

Il mesure 1,66 m. Il a les sourcils et les cheveux noirs. Son visage est ovale. Il a le nez camard, autrement dit, il a le nez cassé.

Son degré d'instruction est noté « 3 » ce qui signifie qu'il sait lire, écrire et compter.

Lorsqu'il se présente à Morez pour effectuer son service militaire, il tire le numéro 75. Il est affecté aux services auxiliaires car il a un affaissement du thorax.

*Du 30 Janvier au 30 mars, le régiment
a perdu 56 tués et 165 blessés!*

Il est mobilisé lors de la seconde guerre mondiale. Il combat contre l'Allemagne du 1^{er} mars 1915 au 11 mars 1919. Il est d'abord affecté au 44^{ème} Régiment d'infanterie. Il

combat dans les tranchées au Nord de Villers-Cotterêts. Ce régiment subit chaque jour de nombreuses pertes.

Le 7^{ème} Escadron du Train a mobilisé 15 compagnies affectées aux Quartiers Généraux ou Formations sanitaires.

Le 17 février 1917, il passe au 7^{ème} Escadron du Train, puis le 22 mars suivant au 7^{ème} Bataillon du Génie et le 1^{er} novembre 1918 au 27^{ème} Régiment d'Infanterie.

Le 12 mars 1919 il est mis en congé illimité de démobilisation et définitivement classé sans affectation le 17 janvier 1927.

8 - REYMOND Jules Félicien

Il naît le 25 mars 1881 à Prémanon dans le hameau des Rivières. Son père se nomme Joseph Sylvestre. Il est âgé de 32 ans et exerce la profession de lunetier. Sa mère Marie Joséphine FONTANES a 27 ans.

Il se marie le 17 mars 1909 à Saint-Claude avec JAUNIER Suzanne Victorine Gabrielle Marie. (acte n° 5 – vues 81 sur 387)

Parcours militaire

Numéro matricule du recrutement :	1466		
Classe de mobilisation :			
SIGNALLEMENT.			
Cheveux	et	sourcils	noirs
yeux	marrons	front	découvert
nez	petit	bouche	musculaire
menton	a fossette	visage	ovale
Taille : 1 m. 66 cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.			
MARQUES PARTICULIÈRES :			

N° Matricule 1466 (vue 712)

En 1901, l'année de ses 20 ans, Jules Félicien REYMOND tire à Morez le n° 25.

Il mesure 1,66 m. Il a les cheveux et les sourcils noirs. Ses yeux sont de couleur marron et son front découvert. Son visage est ovale et son menton possède une fossette.

Il est pipier et diamantaire

A Saint-Claude, on qualifiait de pipier celui qui fabriquait des pipes en bois.

Le diamantaire est un artisan. Il travaille et taille des diamants bruts pour en faire des pierres taillées, augmentant ainsi leur valeur et leur qualité esthétique. À l'inverse d'un lapidaire qui est un expert des autres pierres précieuses et fines, le diamantaire dispose de compétences dans le seul domaine du diamant.

Classé service armé par la commission de réforme de
St Claude (canton de St Claude) du 3 avril 1907. Loi du
20 février 1917 - convoqué le 23 mai 1917, au 114^e
régiment d'infanterie. arrivé au Corps le 21
septembre 1917. Passé au 32^e Rég^t de dragons le
19 mars 1918 (Act 8086) 18^e Détaché N° 4048, (art 6. de la
Loi du 17.7.17) au titre des arts et métiers d'Angers du 22.10.17.
Délivré un congé illimité de démobilisation le 2 Avril 1919.
7/2^e Echelon n° 99 H Dépôt démobilisateur H H: Regt Inf Belfort
S'est retiré à St Claude Jura A.D.H. 9.19
Camp. contre l'Allemagne du 23 Mai 1917 au 21. Oct. 1917
(Intérieur)

Il est déclaré propre au service et incorporé le 1^{er} novembre 1902 au 42^{ème} Régiment d'infanterie. Son degré d'instruction est noté « 3 » ce qui signifie qu'il sait lire, écrire et compter.

Le 11 juillet 1903 il est réformé temporairement par la commission spéciale de Belfort pour perforation du tympan.

Le 2 juillet 1903 il se retire à Saint-Claude. Il n'est pas tenu de justifier d'un certificat de bonne conduite n'ayant pas un an de présence sous les drapeaux.

Le 10 juin 1904 il est réformé par décision de la commission spéciale de Lons-le-Saunier à cause, de problèmes d'oreille.

A partir du 22 juillet 1917 il est détaché au titre des Arts et métiers d'Angers (diamantaire ou pipier?).

Le 19 mars 1918 il est affecté partir du 22 juillet 1917 au 32^{ème} Régiment de dragons.

Le 1^{er} Avril 1923, il passe dans la seconde réserve.

Le 6 mars 1926, en exécution de la note de services secrets n° 227, il est affecté garde frontière.

189^{ème} Régiment d'Infanterie

16^{ème} Régiment de tirailleurs tunisiens

Le 17 septembre 1921, il est domicilié à Saint-Claude Rue de la Poyat

Une annotation figurant sur son livret militaire :

« Le 23 octobre 1902, il est condamné par le tribunal de Saint-Claude à 16 francs d'amende pour contravention à la police des chemins de fer. »

Le service militaire : un peu d'histoire

Le fondement du service militaire date du 5 septembre 1798 avec la promulgation de la loi sur la conscription universelle et obligatoire apparue partout en France. Avec elle est née une tradition durant laquelle les jeunes adultes de chaque commune se réunissaient et faisaient la fête, avant de partir à l'armée. Cette tradition, celle des « conscrits » marquait en quelque sorte l'entrée dans le monde des adultes.

En 1804, un décret impérial de Napoléon I^{er} met en place le conseil de révision et le tirage au sort.

En 1818, la loi Gouvion-Saint-Cyr établit le recrutement par engagement et tirage au sort. Le service dure 6 ans. Les appelés tirés au sort ont le droit de se faire remplacer. Le remplaçant négocie avec l'appelé et sa famille une compensation financière en échange de son engagement.

En 1855, l'exonération établie par la loi Gouvion-Saint-Cyr est substituée au remplacement. On ne versera plus une compensation financière à une famille, mais à l'État.

En 1872, la Troisième République pose les principes du service militaire dit « moderne », sans dispense ni exemption. Le service national devient obligatoire. Sa durée est de 5 ans ou de 6 mois à 1 an, toujours selon la méthode du tirage au sort.

En 1889, le service militaire passe de 5 à 3 ans, mais le tirage au sort perdure. Elle supprime les dispenses de service militaire aux enseignants, aux élèves des grandes écoles et aux séminaristes.

En 1905, le tirage au sort est supprimé ainsi que les remplacements, les exemptions. Désormais tous les hommes peuvent être appelés.

En 1912, la durée du service actif imposé à chaque appelé est de trois ans. Le libéré doit ensuite une période de sept ans comme réserviste.

En 1913, le recensement des appelés s'effectue à 19 ans au lieu de 20 précédemment.

En 1923, le service militaire est réduit de 3 ans à 18 mois.

En 1928, la durée du service militaire est réduite à un an.

En 1935, la durée repasse à deux années à la suite de l'arrivée des classes creuses due à la baisse démographique engendrée par la Première Guerre mondiale.

En 1946, le service militaire est rétabli pour une durée d'un an. Cette loi restaure un service militaire universel et égalitaire. Quatre ans plus tard, en 1950, la durée est portée à 18 mois, et maintenu jusqu'à 30 mois durant la guerre d'Algérie.

En 1963, la durée du service est ramenée à 16 mois et apparaît la notion d'objection de conscience.

En 1965, une loi prévoit quatre formes de service national : un service militaire, un service de défense, la coopération dans un pays étranger et l'aide technique dans les départements et territoire d'outre-mer.

Le 9 juillet 1970, le service national est ramené à un an et les sursis sont limités à 23 ans. Il devient accessible aux femmes sous la forme du volontariat et ouvre la possibilité d'un service national dans la gendarmerie.

En 1971, la durée du service national est de un an.

À partir de 1976, le ministère de la Défense signe des protocoles avec diverses administrations civiles, permettant à des appelés de remplir des emplois non militaires.

En 1992, le service militaire est réduit à dix mois, celle du service des objecteurs à vingt mois.

En 1997 l'appel sous les drapeaux est suspendu et sont mis en place le recensement et la journée d'appel de préparation à la défense. Cette journée est étendue aux jeunes femmes.

En 2002, la conscription est suspendue. Un « parcours citoyen » est mis en place.

En 2015, est créé le service militaire volontaire.

Proposition de qualification de la photo

Classement par taille

Jean-Prost	1,75 m
Lacroix	1,72
Grenier-Boley	1,66 m
Morel	1,66 m
Prost-Dame	1,66 m
Reymond	1,66 m
Martin	1,59

